



DOSSIER D'INSCRIPTION - ACCUEIL PERISCOLAIRE

Année scolaire 2025/2026

I – INSCRIPTION

A déposer au plus tard le 18 Juin 2025

Le dossier de demande d'inscription doit comporter :

- Les présents documents remplis (dossier d'inscription, fiche sanitaire, droit à l'image)
- Règlement intérieur lu et approuvé avec signature
- Attestation d'assurance
- Photocopie des vaccins
- Si non allocataire CAF, une copie de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2025 concernant les revenus 2024.
- Les trois dernières fiches de salaire **des deux parents**
- RIB
- Projet d'Accueil Individualisé (s'il y en a un, un rendez-vous avec l'équipe de direction est nécessaire)
- Dossier MDPH (s'il y en a un, un rendez vous avec l'équipe de direction est nécessaire)

Seuls les dossiers complets seront acceptés.

II - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom, prénom de l'enfant : Né-e le :

Ecole : Classe : Enseignant-e :

Régime alimentaire : Repas standard Végétarien (ni viande ni poisson)
 Sans viande (peut consommer du poisson) Sans porc
 Autre (précisez) :

Allergie alimentaire* :

* un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) doit être mis en place à la rentrée. Après examen de la situation par les responsables du Service Périscolaire, il pourra vous être demandé de fournir un panier repas pour assurer la sécurité de votre enfant.

La résidence principale de l'enfant se situe-t-elle dans une commune extérieure à Phalsbourg ? Oui Non

Réservé au secrétariat

Mode de paiement :

Prélèvement

CESU

III - DEMANDE ET ENGAGEMENT (à remplir et à signer par le/la responsable légal-e)

J'ai l'honneur de demander en faveur de mon enfant

L'admission à l'accueil périscolaire et/ou au restaurant d'enfants de Phalsbourg :

- Les deux parents travaillent (concerne également les familles en garde alternée ou mono parentale)
- Un des deux parents travaille
- Les parents ne travaillent pas

1) Inscription périodique renouvelable (valable à partir du 01 septembre 2025).

Le renouvellement doit se faire le jeudi avant 09h00 avant chaque petite vacances.

<input type="checkbox"/> Accueil		Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin 07h15 - 08h30	<input type="checkbox"/>				
Soir 16h15 - 18h30 (vendredi 18h00)	<input type="checkbox"/>				

<input type="checkbox"/> Midi		Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	<input type="checkbox"/>				

2) Inscription Hebdomadaire :

Les inscriptions doivent se faire tous les jeudis avant 09h00 pour la semaine suivante.

Vacances scolaires : les inscriptions doivent se faire le jeudi avant 09h00 avant chaque petite vacances.

- Mercredi**
- Matin 07h30 – 11h45
- Matin + midi 07h30 – 13h15
- Après-midi 13h30 - 18h00

Je m'engage :

- à honorer le montant de la facture mensuelle à l'échéance prévue.
- à prévenir **par écrit** en temps utile l'Accueil Périscolaire si mon enfant devait cesser de fréquenter l'activité à laquelle il/elle est inscrit-e lors de maladie ou sortie d'école ou toutes autres absences.

Je n'autorise sous aucun prétexte mon enfant à quitter l'accueil pendant les heures de fonctionnement, sauf en cas de situation particulière (soutien scolaire, activités sportives, ...) **à signaler par écrit** à la direction du Service.

J'autorise mon enfant* à rentrer seul-e à la fin des activités périscolaires : OUI NON

Si NON, nom(s) de la (ou des) personne(s) **majeures** susceptible(s) de venir chercher mon enfant :

Nom	Prénom	Lien de parenté	N° téléphone

***Rappel :** les enfants d'âge de classe maternelle doivent **obligatoirement** être récupérés par les parents ou personnes nommément autorisées.

Je certifie que mon enfant bénéficie d'une assurance scolaire et extra scolaire.

Nom et adresse de l'assureur :

Recommandations particulières :

